

Le traouc de l'aoucou



DÉCEMBRE 2017

N° 41

EDITO DU MAIRE

Mes chers concitoyens,
Il n'est pas rare que revienne dans mes conversations avec untel ou unetelle, la question de l'appartenance au village. C'est toujours associé de ressenti ou alors à l'opposé, d'incompréhension, voire de frustration, selon que l'on soit ou non « l'étranger ».

Je me souviens alors des échanges entre ma grand-mère Rosa et mon père, où il était question d'histoires locales. Ayant épuisé tous les arguments pour le convaincre, à la fin, ma grand-mère lui disait : « de toute façon, toi, tu ne peux pas comprendre, tu n'es pas d'ici ! » ; cela faisait déjà 30 ans que mon père était arrivé au village !

Cette vieille histoire « des gens qui sont nés quelque part », comme le chantait Brassens, est certes souvent amusante, mais pas toujours...

Je me souviens de mes copains et copines d'école ; ce n'était pas rare que comme pour moi, l'un ou les deux parents, ou des grands parents,

viennent de plus ou moins loin, parfois d'au-delà des frontières, d'Italie, d'Espagne, d'Algérie ou d'ailleurs. Il y a toujours eu des mouvements de population, certains malheureusement liés à des épisodes dramatiques, d'autres liés aux évolutions sociales et économiques, d'autres aux hasards de la vie de chacun. A chaque époque son type de mouvement migratoire. Ce qui est certain, c'est que c'est avec eux que la vie d'aujourd'hui s'est construite, à Daumazan ou ailleurs.

C'est la raison pour laquelle je suis toujours étonné quand j'entends des réflexions comme celle de ma grand-mère. Faudrait-il donc, pour être « estampillé daumazanaï », avoir, comme la vieille noblesse, des quartiers qui remontent aux croisades ? A partir de quel moment devient-on daumazanaï ? Il n'y a pas de rite de passage, pas de délai d'attente, et il n'y a surtout pas de modèle pour le devenir. Ma grand-mère, bien sûr, avait tort ; on est daumazanaï quand on se sent daumazanaï, quand on appartient à la communauté, sans forcément se ressembler.

Le plus important, à mes yeux, c'est quand quelqu'un décide de s'installer

dans le village et d'y vivre.

La désertification du monde rural n'est pas une fatalité. Que disent les statistiques ? En 1793, il y avait 785 habitants au village, pour 1154 en 1881, 605 en 1982 et aujourd'hui 730. Le renouvellement naturel (différence naissance et décès) est très négatif, par contre le renouvellement de la population se fait par les arrivées externes à la commune à hauteur de 26% tous les 5 ans. Nous savons que le nombre d'habitants sur une commune influe sur la pérennité des commerces et des services, dont la présence est indispensable aux habitants.

L'identité collective se construit et se transforme progressivement, faite du passé et du présent, de celui de tous et de celui de chacun. Il est sûr que cette identité est un compromis de vie, sans cesse renouvelé, que l'usure du temps accompagne doucement. Evidemment, ce qui est difficile, c'est d'accepter la différence, surtout quand elle est importante. L'arrivant et le résident doivent faire chacun des efforts pour se rencontrer et se comprendre.

Je veux dire ici combien ce compromis est nécessaire au village, combien il est important pour nous tous, et surtout pour les enfants qui participent à le construire, comme nous, nos grands parents, nos ancêtres d'où qu'ils soient arrivés.

Je vous souhaite, pour les fêtes qui s'annoncent, de bons moments de bonheur partagé.

Jean-François Vié

SOMMAIRE

Page 1
Editorial du Maire

Pages 2 à 7
*Informations
Municipales*

Pages 8 à 12
*Informations
pratiques*

Pages 13 à 19
*Pages des
Associations*

Page 20
*Coordonnées
des associations*

Page 21
*Coordonnées
Économiques*

Page 22
*Contacts et
Infos utiles*

Maisons fissurées

Suite au signalement de plusieurs administrés qui ont constaté l'apparition de récentes fissures sur leur habitation, une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va être prochainement engagée.

Les personnes concernées sont priées :

- de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie avant le 30 janvier 2018,
- De faire une déclaration de sinistre à leur assureur.

Démarches administratives

Depuis avril 2017, les demandes de cartes d'identité et de passeports ne peuvent plus être faites que dans certaines mairies ; le Mas d'Azil pour notre secteur.

Cependant, au vu de l'importante réduction des guichets, les délais sont plus longs et il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Il est toutefois possible, pour gagner du temps, de faire sa pré-demande en ligne sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

Par ailleurs, depuis le 6 novembre 2017, date de la fermeture des guichets, la plupart des démarches administratives qui s'effectuaient dans les préfectures et sous-préfectures, et dont la mairie se faisait le relais, sont obligatoirement effectuées sur internet par le biais de téléprocédures : permis de conduire, carte grise, accueil des étrangers.

Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordi-

nateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques et des médiateurs à la préfecture pour les guider dans la réalisation de leurs démarches (à Foix du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h) Les usagers peuvent également se tourner vers la Maison de Service au Public disponible à la Poste de Daumazan pour utiliser le matériel mis à sa disposition.

Il est également possible de faire établir ses cartes grises par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile habilité (service payant, 30 € environ) : centres autos, garagistes, vendeurs de voitures...

Au vu de la faible fréquentation du secrétariat de mairie le samedi matin et de la décharge de certains services (cartes d'identité, passeports, cartes grises, permis de conduire), il a été décidé, dans un premier temps et à titre expérimental, de limiter l'ouverture de la mairie au troisième samedi du mois (18 novembre, 16 décembre, 20 janvier, 17 février, 17 mars).

Tout sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

Bilan municipal 2017

L'année 2017 reste dans la dynamique de 2016.

Après une réorganisation totale de la mairie, la commune poursuit son objectif de développement de chantiers et études diverses :

- Stabilisation des **finances** avec augmentation de la **trésorerie**
- Réorganisation des **archives** et mise en place de la nouvelle grille territoriale (RIFSEEP)
- **Politique de recrutement** : 5 embauches (1 contrat en « service civique, 1 agent polyvalent en CDI + 3 embauches en CDD pour remplacements)
- Transfert partiel des compétences de la **voirie** à la Communauté de Communes
- Poursuite de l'étude de réparation du **pont du ruisseau** (projet repris par la Communauté de Communes)
- Recensement des bâtiments communaux en vue de l'accès aux **handicapés** et organisation d'un échéancier des travaux
- Aménagement de **sécurité** des entrées du village
- Sécurisation de l'école avec embellissements divers
- Réaménagement de la **cantine** avec introduction de repas « Bio »
- Poursuite de la réfection du **clocher de l'église** avec démoussage des toits, remplacement de la poutre principale, des abat-son
- Remise aux normes électriques du **boulodrome**
- Installation d'une **bibliothèque de rue**
- Contrôle des **bornes à incendie**
- Installation d'une **borne de recharge électrique** pour véhicules
- création d'une zone de stationnement à **vélos**
- Fin de l'aménagement du terrain **multisports** et rénovation du court de tennis
- Transformation du quai du ruisseau de Montbrun avec **arrachage** des arbres.

Josiane Liebhold

La borne électrique en service

Projet porté par le SDE09 (Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège), deux bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides ont été installées place de la Bascule.



Financées pour moitié par l'ADEME, le conseil départemental, le syndicat et la commune par l'intermédiaire de la taxe d'électricité, son coût est de 12500 €. Leur entretien relève de la compétence du syndicat tandis que l'énergie est fournie par la commune.

Elles devraient entrer en service très prochainement.

Grâce à un badge ou une application téléchargée sur smartphone et moyennant un abonnement mensuel de 1 €, la charge coûtera à l'utilisateur abonné 1,50 € (3 € pour l'utilisateur occasionnel sans abonnement), la connexion avec 1 h de charge gratuite, puis 0,025 € par minute supplémentaire de 7 à 22 h (gratuit de 21 h à 7 h). L'accès est libre 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Toutes les informations sur le site : www.reveocharge.com

Le personnel technique et les travaux

Nous avons été amenés à renforcer le service technique pour faire face aux travaux d'été.

Après le départ à la retraite de Daniel, Bastien a été nommé stagiaire et Rodolphe, toujours en congé maladie, a été remplacé par Clélio en CDD.

Cette équipe a pris un sacré coup de jeune.

C'est avec beaucoup de dynamisme et de sérieux qu'elle assure les tâches qui lui sont confiées.

Tout au long de cet été, ces jeunes ont assuré la propreté du village, les tontes, les débroussaillages, l'entretien des chemins, du stade, du cimetière, du terrain de pétanque, la taille des haies.

Ils se sont occupés de la mise en service de l'aire de jeux. Ils ont effectué de nombreux travaux à l'école, ils ont sécurisé le trajet des enfants entre l'école et l'abri bus.

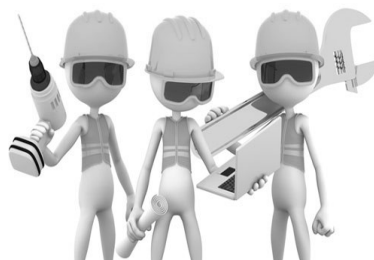
Ils ont également travaillé à l'église (nettoyage et autres travaux).

Le circuit électrique permettant l'arrosage du stage étant endommagé, ils ont mis en place une nouvelle installation.

Avec beaucoup de maîtrise, ils ont assuré l'installation et le rangement de la fête locale et du festival.

Ils se sont occupés de planter, d'entretenir les fleurs durant tout l'été et de les remplacer par les fleurs d'hiver.

Durant tout le mois de novembre, ils n'ont cessé de ramasser des feuilles pour laisser le village et ses alentours propres pour la période hivernale.



D'ici la fin de l'année, des travaux rue du Barry doivent être réalisés pour améliorer le passage sur les trottoirs devant les vitrines des commerçants.

Le service technique doit également s'occuper d'installer les illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas.

Vous, citoyennes et citoyens de Daumazan, facilitez-leur la tâche ; ne jetez plus dans la rue ordures ou papiers, des poubelles sont prévues à cet effet. Ramassez les déjections de vos chiens, des sacs sont à votre disposition. Tout le monde y trouve son compte, merci.

Les filles du service technique et de l'école sont aussi très occupées : Marie-Pierre à la cantine scolaire et à l'école, Thérèse à l'entretien des salles, de la bibliothèque, de la mairie et de l'école. Toutes les deux assurent avec beaucoup de sérieux les tâches qui leur sont confiées.

Nous pouvons dire un grand merci à toutes ces équipes communales qui facilitent le quotidien de chacun d'entre nous.

En ce qui concerne les travaux,

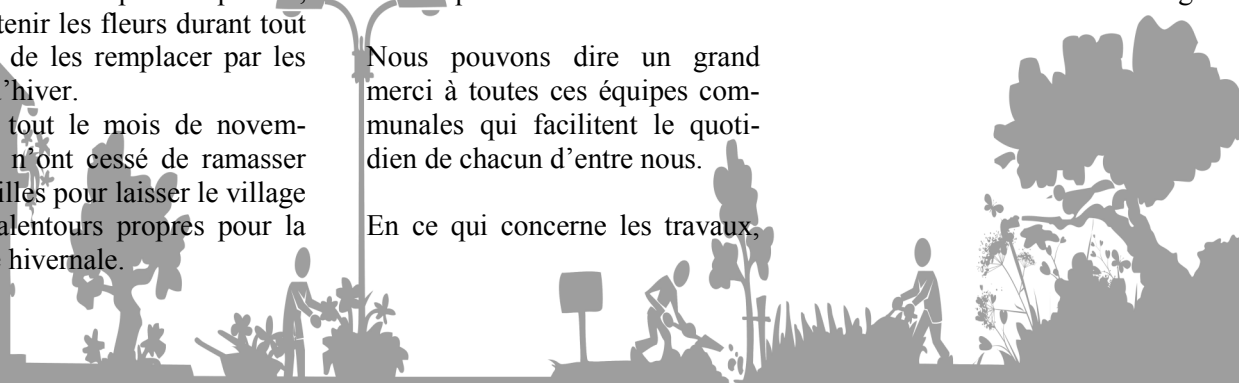
nous pouvons citer :

- la poutre du clocher qui a été enfin changée,
- le renouvellement des clôtures de l'école et la mise en place d'un visiophone ont été réalisés avant la rentrée scolaire de septembre,
- la sécurité pour les habitants du village a été renforcée : passage alterné, ralentisseurs et radars pédagogiques,
- toutes les bornes incendie ont été contrôlées par le SMDEA. Trois nécessitent une remise en état,
- l'enfouissement de la ligne électrique du quai de la bascule et de la borne électrique doit être réalisé avant la fin de l'année.
- à la suite d'un dégât des eaux, la salle du conseil municipal a reçu un bon coup de rafraîchissement.

Pour l'année à venir, de nombreuses études sont en cours au niveau du conseil et de la commission des travaux.

Enfin, comme nous approchons de la fin de l'année, j'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes, en famille ou entre amis et vous présenter tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Rémi Bergé



Dernières délibérations

du conseil municipal

15 septembre

- Approbation convention RPI avec Campagne
- Fixation du prix des repas à la cantine scolaire
- Participation de la commune aux frais de cantine pour les enfants de Daumazan
- Fixation des frais de fonctionnement de l'école facturés aux communes de résidence
- Convention de mandat travaux 2017 commu-



- nauté de communes Arize Lèze
- Reversement fonds d'amorçage 2017/ 2018 à la communauté de communes
- Position quant à la demande d'acquisition de la halle du Dôme
- Approbation du rapport

de la CLECT (charges transférées à la communauté de communes)

10 novembre

- Adhésion de la communauté de communes au SPECTOM du Plantaurel
- SDE 09, approbation de la programmation complémentaire éclairage public quai de la Bascule
- Autorisation de déposer une demande

d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

- Décision modificative budgétaire n°2
- Amortissement comptable études non suivies de réalisations
- Demande d'acquisition pour l'acquisition d'un broyeur
- Motion du SMDEA (désengagement de l'état du financement de certaines politiques nationales de sa responsabilité)

Taille des haies

Il est rappelé que chacun doit maîtriser le développement des végétaux présents sur sa propriété.

Le débordement de la végétation peut être à l'origine de troubles de voisinage.

Sur le domaine public, il peut provoquer un manque de visibilité et des accidents.

Il est donc obligatoire de tailler régulièrement ses haies.

La loi prévoit depuis peu la possibilité pour une commune de facturer à un particulier les travaux qu'elle aura été obligée de faire exécuter à sa place.

Thierry Sirgant

A l'école

La rentrée scolaire s'est déroulée au mieux malgré l'intégration d'une classe supplémentaire suite à la fermeture définitive de l'école de La Bastide de Besplas.

Une rentrée réussie grâce notamment à l'intervention des services techniques, de Marie-Pierre Bonaldo et de Thérèse Glorian pour que l'école soit opérationnelle à temps ainsi que du personnel administratif qui a également œuvré au bon démarrage. Tout était fin prêt !



Les 77 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Daumazan/Campagne, se répartissent comme suit :

- Régine Villalon, également directrice, assure l'encadrement des 17 maternelles, épaulée par Anne-Marie Rouja, ATSEM,
- Audrey Locoge a la charge des 9 grande section et 6 CP,
- Manon Vezat, quant à elle s'occupe des 8 CE1 et 15 CE2,
- À Campagne, c'est Hélène Colace qui a la charge des 8 CM1 et 14 CM2.

Martine Mandrou
Conseillère municipale
déléguée à l'école



Carnet noir



- Pierrette, Odette HOMMET, veuve FROMENT, le 23 juillet, à 94 ans,
- Julienne, Marcelle CARBONNE, épouse DELMAS, le 30 juillet, à Toulouse, à 85 ans,
- Denise MARROT, veuve BERGE, le 12 septembre, à 91 ans,
- Clara, Sofia CELY, veuve RAMIREZ, le 16 octobre, à 75 ans,
- Marius, Henri, Edouard PEBRE, le 23 octobre, à 88 ans,
- Léonard MARC, le 24 novembre, à 94 ans.

Carnet blanc



- Fergus John Stewart MCKAY et Gaia MIATO, le 12 août,
- Byron Edward DOWNS QUINN et Connie Jean KREGER le 20 novembre.

Le C.C.A.S.

Comme les années précédentes, le « colis CCAS » a été distribué aux résidents d'au moins 70 ans de notre commune.

Les bénéficiaires de ce colis ont été recensés via la liste électorale ; il est donc probable que quelques personnes aient pu être oubliées.

Dans ce cas, il est toujours possible de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, et ce avant le 31 mars 2018, en prévision des prochaines distributions.

Les membres du CCAS, à l'écoute de tous, vous souhaitent de passer d'agréables fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Suzanne Dussenty
Vice présidente

Carnet rose

Certains nouveaux parents s'étonnent de ne pas voir apparaître la naissance de leur enfant dans ce journal.

Sachez que la confidentialité s'impose dans le domaine de l'état civil, hormis pour les mariages qui sont publiés et les décès qui sont communicables. Nous ne pouvons, par consé-

quent, mentionner les naissances **qu'à la demande expresse des parents.**

Nous vous remercions de votre compréhension.



Nous vous rappelons que de nombreux objets trouvés sont confiés à la mairie par leurs découvreurs.

Des clés, des lunettes, etc. attendent de retrouver leur propriétaire.

Qu'est ce que le P.L.U.I. ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification à l'échelle intercommunale, il s'applique donc à une échelle plus large que celle du territoire communal.

Il exprime un projet de territoire pour les 10 années à venir. Il s'agit de réfléchir ensemble au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale.

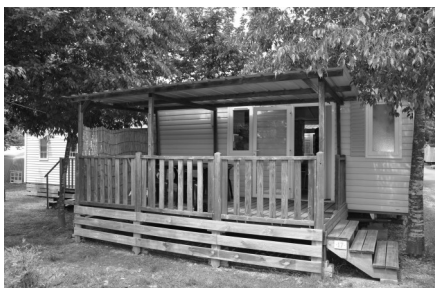
Le PLUI intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la préservation de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc.

Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés

pour la création d'équipements publics, etc.

Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager.) Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

La réalisation d'une construction en méconnaissance des règles du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal constitue une infraction pénale.



À ce titre, toute infraction au code de l'urbanisme (construction illégale ou non respect de l'autorisation accordée par l'administration) fera l'objet d'un procès verbal d'infraction adressé au Procureur de la République avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Les peines peuvent être lourdes et sont précisées aux articles L.480-1 et suivants du Code de l'Urbanisme : démolitions, réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur, mise en conformité.

De plus, une amende calculée sur la base de la surface indûment construite peut être prononcée. En cas de récidive, la sanction peut même aller jusqu'à une peine d'emprisonnement.

Thierry Sirgant

Bon anniversaire MSAP !

Préoccupée par la volonté d'offrir à ses administrés des services de proximité, la mairie s'est employée à organiser l'installation d'une MSAP (Maison de services au public).

Créée depuis un an au sein de la Poste de Daumazan, elle remplit totalement sa mission en accompagnant les habitants et ceux des villages voisins dans leurs démarches administratives, sans avoir à se déplacer dans les villes. La Poste, la CAF, la

Sécurité sociale, la CARSAT (retraites), le Pôle emploi, la MSA et les Finances publiques dématérialisent et mutualisent leurs informations grâce à l'outil

informatique mis à disposition du public.

En 2017, 450 personnes ont fréquenté le site, gérant ainsi régulièrement leurs comptes à distance, en toute confidentialité.

Découvrez tous les services apportant une solution complète à vos formalités en consultant le site www.maisondeservicesaupublic.fr

J.Liebhold



Nouveau site internet

Le site de la communauté de Communes fait « peau neuve » suite à la fusion des vallées de l'Arize et de la Lèze.

Son architecture offre des fonctionnalités souples avec de nouvelles rubriques. Les différents communes, hébergées par ce portail, présentent leurs services, leurs activités, tout en diffusant de multiples actualités.

Une cartographie animée permet de se

repérer sur le territoire et le nouveau moteur de recherches vous assure de trouver l'information précise que vous recherchez.

N'hésitez pas à découvrir dès maintenant www.arize-leze.fr

J.Liebhold

Signaler des attaques informatiques

« Il est interdit d'envoyer des messages électroniques commerciaux à une personne physique sans son accord préalable » Art. L-34-5 du Code des Postes et Télécommunications électroniques.

A qui signaler un spam ?

Plateforme « signal-spam.fr » 811.02.02.17

Une cyber escroquerie ?

Plateforme « Pharos »

ou www.Internet-signalement.gouv.fr votre signalement sera transmis et traité par un service de la police judiciaire :

« OCLCTIC » 01.47.44.97.55

Autre site de la gendarmerie nationale et de la police pour contrer la criminalité numérique :

cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr

N'attendez pas d'être infesté et pour lutter contre les cybers attaques :

- bloquez un numéro de téléphone malveillant
- faites des sauvegardes régulières sur des supports de stockage amovibles
- déconnectez du réseau tous appareils susceptibles d'être infestés
- déposez plainte auprès du commissariat de police ou écrivez au Procureur de la République via www.cybermalveillance.gouv.fr

J.Liebhold

Pour les jeunes : le service civique

Il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur d'une collectivité.

Il s'agit de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général représentant au moins 24 heures hebdomadaires.

Il donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat (de 540 à 640 € mensuels) et ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat.

Le service civique permet d'œuvrer dans

divers domaines : culture et loisir, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

D'autres formes de service civique existent, ouvertes aux personnes âgées de plus de 25 ans.

Pour tout renseignement :

www.service-civique.gouv.fr

Aides pour l'habitat

Depuis 2011, le programme « habiter mieux » permet d'aider les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale.

Les subventions de l'ANAH, la prime de l'Etat et les aides des collectivités locales peuvent permettre d'atteindre un niveau élevé de financement.

En Ariège, il existe deux « points rénovation info services » qui sont à la disposition des propriétaires pour leur apporter gratuitement toutes les informations utiles :

- Délégation Locale de l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat, 10 rue des Salenques à Foix au 05.61.02.47.15,
- Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège, ZA de Joulieu à Saint-Jean-de-Verges au 05.34.14.63.81.

Et si vous ne laissiez plus le froid entrer chez vous ?

● Comme votre logement est ancien, le système de chauffage l'est aussi ! Il n'est plus performant et risque à tout moment de tomber en panne. De plus, l'isolation n'est pas bonne, et vos factures pèsent dans votre budget.

Sous certaines conditions, une aide financière et un accompagnement par l'Anah sont possibles. Pour faire le choix des travaux nécessaires, un diagnostic thermique est prévu dans cet accompagnement.

Quels projets de travaux peuvent être aidés ?

● Il s'agit d'améliorer votre système de chauffage ou de production d'eau chaude, comme le remplacement de votre chaudière ou d'engager des travaux qui permettent de mieux isoler votre maison (murs, combles, fenêtres). Dans tous les cas les travaux doivent permettre de réduire la consommation énergétique de votre logement d'au moins 25 %.

Quel montant d'aide ?

● 35 % ou 50 % du montant total des travaux HT. L'aide de l'Anah est de 7 000 € maximum ou de 10 000 € maximum en fonction de vos ressources.
● Une prime d'Etat équivalent à 10 % du montant total des travaux HT et plafonnée à 1 600 € ou 2 000 € en fonction de vos ressources. Cette prime complètera ce financement.

Exemple de financement

Les travaux judicieux de Karina et Alfonso

● La famille Pinto est heureuse dans son pavillon, mais il est ancien et le chauffage est défaillant. Récemment, leur vieille chaudière a montré des signes de faiblesse. Cela a été le déclic pour envisager des travaux car la facture de chauffage pèse lourd. Ils engagent donc des travaux qui leur permettront de donner une nouvelle vie à leur pavillon : isolation des combles, travaux de menuiseries et installation d'une nouvelle chaudière.



Exemple de coûts

Un diagnostic thermique réalisé par un professionnel a évalué les travaux nécessaires pour un gain énergétique d'au moins 25 %. Leur montant total est de **17 000 € HT** (fournitures et main-d'œuvre comprises).

8 500 €

d'aides de l'Anah pour travaux (50% du montant HT des travaux)

1 700 €
de prime Habiter Mieux*

SOIT UNE AIDE DE 10 200 €

*10% du montant total des travaux HT.



Opération tranquillité vacances

La gendarmerie communique quelques conseils pour éviter d'être cambriolé durant les vacances :

- soyez discret sur les réseaux sociaux ; ne dites pas quand vous partez en vacances,
- ne laissez pas vos objets de valeur en vue, dissimulez-les,
- veillez à bien fermer les portes et les fenêtres de votre maison,
- évitez les signes qui montrent que vous êtes absent, faites relever votre courrier par des gens de confiance,

- signalez toute présence suspecte autour des habitations,

- signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ».

Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Attention ! En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie.

En cas d'urgence, composez le 17.

Modification des tarifs du SMECTOM

Le SMECTOM du Plantaurel a révisé ses tarifs de prestations 2017 aux usagers en fonction de l'augmentation des charges du syndicat, dues notamment à l'augmentation des coûts (carburant, taxes) et aux investissements réalisés. Ces tarifs restent toutefois très attractifs.



La collecte hebdomadaire des **déchets verts** et mise à disposition d'un bac roulant de 240 litres dédié coûte 32 € par an.

La vente du **kit de compostage**, avec composteur en bois ou en plastique et un bio-seau coûte 11 €.

L'enlèvement des **encombrants** avec grappin est gratuit jusqu'à 3 fois par an. A partir de la 4ème demande, il coûte 33 € par enlèvement.

La livraison et le retrait, la mise à disposition et le traitement d'une **benne mono-produit** (déchets verts, gravats) : 90 € pour 48 heures.

L'enlèvement des déchets de taille des **végétaux** avec grappin est gratuit 1 fois par an. A partir de la 2ème demande, il coûte 33 € par enlèvement.

La livraison et le retrait, la mise à disposition et le traitement d'une **benne déchets ultimes** ou mélange : 120 € pour 48 heures.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SMECTOM au 05.61.68.02.02.

Nouveau au SMDEA

Le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement s'est doté, depuis septembre dernier, d'un portail internet dédié aux abonnés, afin de leur apporter de nouveaux services.

Ce portail amène divers bénéfices :

Pour les abonnés

- simplification des démarches,
- Accès à de nouveaux services (relevé d'index de compteurs, suivi de consommation, demande de renseignements),
- Disponibilité et réactivité du service relation abonnés,
- Promotion et information sur les nouveaux moyens de paiement,
- Accès à la facture électronique,
- Suivi des demandes

Pour le SMDEA

- enregistrement plus rapide des demandes,
- Enrichissement de la base de données abonnés (emails),
- Réactivité accrue,
- Gain financier à l'avenir (emails et SMS, en remplacement des courriers),
- Une image moderne,
- Des services adaptés à l'évolution sociétale, vers l'ère du numérique.



+ DE SERVICES
+ DE SIMPLICITÉ
+ DE RÉACTIVITÉ



www.smdea09.fr



Pour bénéficier de tous les avantages de votre agence en ligne, c'est très simple :

- 01 Rendez-vous sur www.smdea09.fr
- 02 Cliquez sur **Créer un compte**
- 03 Entrez les informations nous permettant de vous identifier en seulement **2 étapes**
* Seuls les abonnés SMDEA peuvent créer un compte.

Une fois connecté, accédez à tous les services de votre agence en ligne !

SIMPLIFIEZ VOUS LA VIE AVEC NOTRE AGENCE EN LIGNE.
ACCESSIBLE 24H/24,
7J/7

Contrôlez vos consommations
Suivez l'évolution de vos consommations et réalisez des économies

Consultez vos factures
Souscrivez, accédez et payez vos factures en ligne

Gérez vos abonnements
Gérez à distance tous les détails de vos abonnements

www.smdea09.fr



Gestion des déchets



Déchets verts

Les déchets végétaux des jardins sont collectés tous les mardis à partir de 12 h devant le domicile, en sacs papier, dans des cartons ou des cageots, des poubelles à anses ou à la rigueur des sacs plastique ouverts.

Déchetterie

La déchetterie est ouverte aux Bordes sur Arize du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 à 16 h et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Vous y déposez : ferraille, cartons, verre, papier, encombrants, déchets de bois, déchets toxiques, huile de vidange, pneus, déchets de soins à risque infectieux et ancien électroménager aux fins de recyclage.

Cartouches

d'imprimantes

Mardi matin
Sacs jaunes
et cartons

Vendredi
Déchets
ménagers

Mardi
Déchets verts et
Déchets ménagers



Le dépôt sauvage des déchets est interdit et passible d'une contravention de 5ème classe (1500 €) et la confiscation du véhicule (article R 635-8 du code pénal).

Tout dépôt de déchets hors des contenants est, à ce titre, répréhensible.



Une opération de récupération est organisée sur la commune en partenariat avec la société L.V.F. et l'association Enfance et Partage pour récupérer les cartouches d'imprimantes et les téléphones portables. Le collecteur se trouve dans le hall de la mairie.

Espaces de propreté

Ils ont été installés par la communauté de communes. Sur le village, ils sont au nombre de quatre : à la salle polyvalente, au quai de la pétanque, rue du Bastion et derrière la Poste. Des containers récupérant les papiers et le verre ont été mis en place.

Tri sélectif

Des sacs jaunes permettent de récupérer les bouteilles et films en plastique, les briques alimentaires, les cartons et enfin les boîtes métalliques. Le ramassage s'effectue le mardi matin. Ne sortez vos sacs que le lundi soir.

Des conteneurs de sacs jaunes ont été installés sur les aires de propreté.

Suite à une consommation excessive de sacs jaunes, il ne sera donné qu'un rouleau par foyer à la fois. Rappelons que les sacs jaunes ne doivent en aucun cas servir aux ordures ménagères, déchets verts ou vêtements.

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué le mardi et le vendredi matin.

Bouchons plastiques

Le club du 3^{ème} Age participe à la collecte des bouchons de plastique pour qu'ils soient recyclés au profit des handicapés. Sont récupérés les bouchons de bouteilles de lait, eau, jus de fruits... (jusqu'à 12 cm de diamètre). Apportez-les à Jeanine Parra.

Pour les gros volumes,
appelez le SMECTOM
au 05.61.68.02.02



A vos 16 ans, pensez à vous rendre à la mairie pour procéder à votre recensement, muni de votre pièce d'identité.

Une attestation vous sera ensuite remise, indispensable pour l'inscription au permis de conduire et pour les épreuves d'examens. Vous serez ensuite convoqués pour la journée d'appel à la défense à la caserne de Pamiers.

Permanences sociales

Les rencontres avec les Assistantes sociales du Conseil Départemental sur les vallées de l'Arize et de la Lèze ont lieu **uniquement sur rendez-vous** de 9 h 30 à 11 h 30, en appelant au centre local ADS du Fossat : 05.61.69.04.10

Les permanences ont lieu :

- au Mas d'Azil le 2ème mercredi matin et le 4ème mardi après-midi,

- au Fossat les 1er et 3ème mardi matin,
- à Lézat le 1er lundi matin et 4ème vendredi matin.

Les consultations médicales gratuites du nourrisson du service de protection maternelle et infantile, gratuites, se prévoient également sur rendez-vous, au même numéro et se tiennent le 1er mercredi du mois, au Fossat le matin, au Mas d'Azil l'après-midi.



Le Centre Local d'Information et de Coordination, service gratuit situé 4 chemin Laillères 09130 Le Fossat, assure des missions d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination dans le cadre du maintien à domicile pour les plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap pour les habitants des vallées de l'Arize et de la Lèze.

Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 17H.

Il est conseillé de prendre RDV
Tél/fax : 05 61 68 01 66
clic.arizeleze@wanadoo.fr

Mise à disposition de personnel pour vos travaux

Pour tous vos travaux de ménage, repassage, jardinage, bricolage, manutention, restauration, hôtellerie, soutien scolaire, etc.

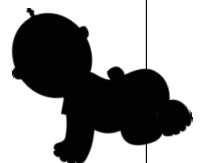
L'association ARCSI (membre du groupe économique et solidaire IRISSE) met à votre disposition du personnel compétent et de confiance pour un travail soigné et de qualité.

Vous réglez simplement la facture sur la base du tarif horaire fixé. Possibilité d'une réduction fiscale de 50 % ou d'un crédit d'impôt.

www.irisse.fr
5 avenue d'Aulot
09200 Saint-Girons
Tél. : 05.61.96.88.80
Fax : 05.61.96.88.81
Mel : arcsi@wanadoo.fr



Comment faire garder son enfant ?



Le site officiel des CAF et de leurs partenaires :

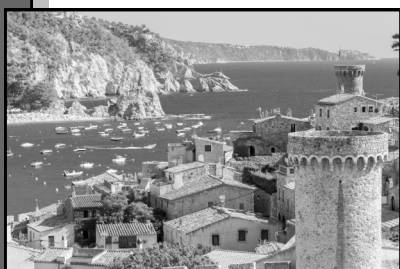
www.mon-enfant.fr

est là pour vous informer, conseiller, orienter, faciliter vos recherches et vous aider à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez.

Les aînés ruraux

Nous avons commencé l'année 2017 par l'Assemblée Générale.

Les 3 repas « poule en sauce » le 8 mars, « tajine de canard grand » le 10 mai et « choucroute » le 8 novembre, ont rencontré un grand succès. Il en fut de même pour notre loto du 7 mai ; un grand merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'à tous ceux qui ont participé.



Le séjour sur la Costa Brava, du 18 au 21 septembre 2017,

s'est déroulé dans une très bonne ambiance : bon accueil, bonne humeur et beau temps. Pourtant, ce n'était pas gagné d'avance. Au départ, nous avons eu la pluie jusqu'à la frontière, puis pas-



sées les Pyrénées, ce fut le beau temps pour tout le séjour. Dans le bus du retour, il a été décidé de repartir en 2018. Le choix s'est arrêté sur un séjour en auvergne du 18 au 21 septembre. Tous les renseignements sont à votre disposition auprès de Paul Parra.

Nous avons aussi, dans le cadre du partenariat avec les clubs de Sainte-Croix et du Mas d'Azil, toutes leurs activités à notre disposition.

Et toujours nos après-midi ludiques du mercredi et du vendredi avec, le premier mercredi de chaque mois, notre présence à la maison de retraite.

Nous allons terminer l'année 2017 par notre assemblée générale le samedi 16 décembre.

Nous vous disons à l'année prochaine et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le bureau

L' A.C.C.A.

La saison 2017-2018 bat son plein.

Le mercredi et toutes les fins de semaine, nous avons le plaisir d'écouter l'abolement des chiens qui battent la campagne en compagnie de leur maître.

Depuis le début de l'année, 400 perdreaux et 300 faisans ont été lâchés.

De beaux tableaux de chasse ont été réalisés.

Pour la chasse au chevreuil, quinze bracelets ont été attribués par la fédération de chasse, ce qui permet de réguler la population afin d'éviter les dégâts sur les

cultures de nos amis agriculteurs. Dix chevreuils ont été abattus par les chasseurs à l'approche, cinq autres seront chassés au cours de battues qui seront organisées avant le 11 février 2018.

Des sangliers ont été abattus par l'équipe de Saint-Aubin, spécialistes de la chasse au grand gibier.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'écouter le brame du cerf sur notre commune dans les secteurs de Lasserre et Terrailou.

Une désagréable nouvelle vient de nous parvenir ; c'est avec une grande tristesse que nous

avons appris que Monsieur Léonard MARC nous avait quitté. Depuis de très nombreuses années, il nous avait permis de pratiquer notre sport favori sur ses terres sans la moindre contrainte. A ses enfants, petits enfants et à toute sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Certes, la vie continue en cette fin d'année, nous vous souhaitons de passer de bonnes et heureuses fêtes.

Rémi Bergé,
Secrétaire de l'ACCA



Les amis de l'US Arize

Notre **Assemblée Générale** a eu lieu le **23/09/2017** au Club house de l'U.S.Arize où, comme tous les ans, nous avons fait le bilan de la saison passée.

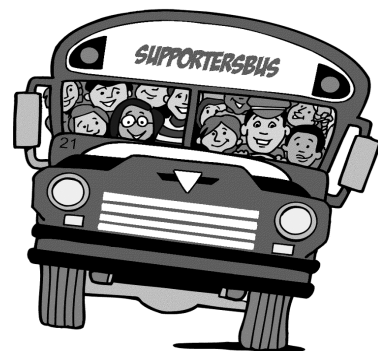
Cette année, le poste de secrétaire, occupé jusqu'à présent par **Sylvie LACOSTE**, a été cédé à **Daniel LARRIEU**.

Le 15/10/2017, après la rencontre qui opposait l'U.S.Arize à St LYS, l'Amicale a offert l'apéritif à toute la famille du rugby, lors de la présentation des nouveaux joueurs.

Le **samedi 3 Février 2018 à 21h00**, aura lieu **notre loto**, auquel nous espérons que vous viendrez nombreux !

Durant la saison, l'Amicale prévoit d'organiser un repas d'avant-match ; cette année nous l'avons prévu lors de notre déplacement en **ANDORRE, le 17 décembre 2017**.

A ce propos, **depuis 1993**, pour nos déplacements à l'extérieur, nous affrètons un bus pour les supporters (pas forcément anciens). Nous constatons, malheureusement que la fréquentation est



de plus en plus faible et ceci pose la question sur le devenir de nos déplacements... N'hésitez pas à contacter **Guy RUQUET** au 05.61.69.80.84 pour vos déplacements.

Souhaitons une bonne saison à nos joueurs et à l'approche des fêtes de fin d'année, le Bureau présente à tous, ses **vœux pour 2018**.

Le Bureau



BILAN DE L'ANNEE 2017

- **Vente de cartes de pêche** 81 dont 64 adultes et 17 enfants (nette diminution au regard des années précédentes).

- **Alevinage**

200 kgs de truites "arc en ciel" et de beaux spécimens de truites "fario" ont été déversés.

- **Carnassiers**

courant décembre, il sera déversé sandres et brochets de taille inférieure à la capture qui devront obligatoirement être re-

Le goujon de l'Arize

mis à l'eau sans les abîmer.

- **Parcours "No Kill" de SABARAT**

il a été déversé courant novembre 90 kgs de truites "arc en ciel" - "fario" et saumons de fontaine. Ce parcours rencontre toujours autant de succès et est fréquenté par de nombreux pêcheurs à la mouche et au toc.

Pour information : en cours de saison de très belles prises en truites "fario" - carpes et chevesnes ont eu lieu dans notre rivière.

Je tiens à remercier tous les pêcheurs qui s'emploient à faire vivre l'Association, les bénévoles ainsi que les secrétaires de la mairie.

Le Président

Daniel PECCOLO



Daumazanime

Le 6ème vide armoires et la 10ème bourse aux jouets se sont tenus à la salle polyvalente respectivement les 11 septembre et 26 novembre.

Un grand merci aux bénévoles et aux participants qui contribuent aux succès de nos manifestations.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux pour nos prochaines manifestations de 2018 :

- le 10ème vide

grenier sur le Champ de Mars et la rue du Bastion le mardi 8 mai,

- Le 7ème vide armoires le dimanche 16 septembre,
- La 11ème bourse aux jouets le dimanche 25 novembre.

Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons en contact !

La présidente
Marilyne Vidal



Atelier BELOTE

Nos concours sont toujours hebdomadaires et tout au long de l'année, nos beloteurs sont fidèles ; entre 18 et 20 équipes se retrouvent tous les jeudis. Signalons l'arrivée d'une jeune retraitée accompagnée de son ami et tous deux participent pleinement à la vie de l'association. Nous sommes heureux de les accueillir et les remercions de leur implication.

En 2017, un nouveau projet pour notre association. Sur la demande de Michèle Touleyrou, après vote du bureau le 28/01/2017 et accord de la Préfecture, nous avons accepté d'organiser le **MARCHE D'ART et FERMIER**, programmé pour le 24/06/2017. Nous avons pris le relai de l'asso-

ciation « **Les Amis de l'Eglise** » à l'initiative de ce projet en 2016. Michèle a maîtrisé tous les contacts exposants, tâche essentielle et importante mais qui la passionne. Pour l'organisation, nous avons fait au mieux. Nous le savons, des améliorations sont indispensables mais nous devons aussi nous donner les moyens financiers si nous voulons pérenniser cette manifestation. A suivre donc...

Le 31 août, pour notre voyage annuel, 30 personnes ont pris le bus pour se rendre à **La Carrière de Trimouns, la visite de Château de Lordat, le repas à l'Auberge d'Axiat**. Malheureusement, à l'arrivée à Luzenac, les caprices du temps nous ont privés de ces visites. Que

faire de notre journée ? après concertation, nous avons choisi d'aller visiter **Les Forges de Pyrène**, et malgré notre déception, nous avons passé un très agréable après-midi. Nous ne renonçons pas, nous irons à la carrière de Trimouns mais à une période plus propice.



Le 28 septembre, notre repas de fin d'année a bien eu lieu et, comme prévu, Mr et Mme Vincini nous ont régales. Les chants des « **Pastous** » accompagnés par l'accordéon de Mr Ver-

gé ont créé une ambiance conviviale, chaleureuse jusqu'à tard dans la soirée.

Notre exercice comptable clôture le 30 novembre 2017, en conséquence **le jeudi 21 décembre**, après le concours, nous organisons l'**Assemblée Générale**. Un apéritif achèvera cette journée.

Le fin d'année est proche aussi, les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une année 2018 remplie de joie et bonheur. Nous avons une pensée plus particulière pour les familles des beloteurs qui nous ont quittés cette année.

A bientôt,
Le bureau

ArlésiE

Nous sommes ravi.es, comme chaque année d'offrir la primeur de la saison à venir aux daumazanaï.s par le biais du Traouc.

« *L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne* ».
Pierre Desproges

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Alexis Bullier : grosse caisse et percussions.

Les Fanflures BB proposent une musique très actuelle mêlant l'énergie du Hip Hop et le groove du Funk à la richesse du répertoire Jazz. Leur musique qui sort tout droit de la rue est un concentré d'énergie positive et communicative. À la fois festive et intergénérationnelle, elle fait la part belle aux cuivres, à la voix (chant et chœurs) et aux solos, tradition des musiques Jazz.

PROGRAMMATION 2018

OUVERTURE DE SAISON

Samedi 10 février – 19h30
à DAUMAZAN SUR ARIZE
ABBATHA CASH
Compagnie M. le directeur (31)



Christophe Bouffartigue : guitare, clavier, chant.

ABBA version CASH. Débarrassées de leurs arrangements disco, les magnifiques pépites pop du quatuor suédois vous sont présentées dans le style country folk minimaliste et rugueux de

Johnny Cash.
Abba à Nashville ou Johnny Cash au concours Eurovision 74.

et

LES FANFLURES BRASS BAND (31)

Gabriel Ray : trombone
Manuel Lengrand : trombone

Maxime Lescure : trompette

William Laudinat : trompette

Romuald Leroy : saxophone alto

Camille Eissautier : sousaphone

Nicolas Cabello-Aguilar : caisse claire et percussions



Samedi 31 mars – 19h à DAUMAZAN SUR ARIZE

LE DÉLIRIUM DU PAPILLON
Compagnie Typhus Bronx (31)
Écriture et jeu : Emmanuel Gil

Mise en scène/composition musicale : Marek Kastelnik.

Typhus est enfermé. Parce qu'on a pas le droit de faire ce qu'il a fait. Même quand on l'a pas fait exprès.

Dans cette chambre où tout est blanc, il y a lui, il y a vous, gentils fantômes de sa tête et il y a l'autre, celui qui vit à l'intérieur de sa bouche et qui parfois veut en sortir pour mettre le bronx dans sa vie.

Mais aujourd'hui est un grand jour : c'est sa libération. Alors vous êtes tous conviés à la fête...

Clown caustique, déconseillé aux moins de 10 ans – 60 mn



Samedi 28 avril – 19h à DAUMAZAN SUR ARIZE

En co-réalisation avec L'Estive, scène nationale de Foix et d'Ariège

COME PRIMA

Splendor in the Grass (33)

Scénario et dessin d'Alfred

Création vidéo de Benjamin Lacquement

Musique originale de Splendor in the Grass

Raphaël Duvigneau : batterie, glockenspiel

Philippe Wortemann : basse, melodica



Arnaud Rouquier-Perret : guitares, programmation, synthétiseur
Stéphane Jach : violon, trompette, mandoline.

D'après la BD d'Alfred, fauve d'Or du festival d'Angoulême 2014.

C'est l'histoire des retrouvailles, à la fin des années 50, de deux frères italiens que leurs caractères et l'arrivée du fascisme ont séparés. Les deux frères sillonnent les routes au volant d'une fiat 500. Leur voyage, émaillé de silences et de disputes, de souvenirs et de rencontres, les conduit jusqu'à leur Italie natale, quittée depuis des années...

Côté musique, ce sont les élégants Splendor in the Grass qui habillent la mise en image, composant une musique originale expressionniste. Entre moments de douceur nostalgique, de violence ou de désespoir, leur musique se décline en une multitude de registres (post-rock atmosphérique, ballades du nord de l'Italie...).

BD-concert, à partir de 12 ans – 90 mn

Samedi 9 juin – 19h à DAUMAZAN SUR ARIZE
HISTOIRE DE JULIE QUI AVAIT
UNE OMBRE DE GARÇON

Comme une compagnie (31)

Mise en scène : Sarah Cousy

Interprétation : Charlotte Castella et Nicolas Luboz

Création et mise en vidéo : Olivier Tarasse

Création sonore et création lumière :
Christophe Barrière

Composition violoncelle : Charlotte Castella

D'après l'album jeunesse de Christian Bruel et Anne Bozellec, original et engagé, grand succès des années 70 qui, quarante ans plus tard reste toujours d'actualité, paru aux éditions Thierry Magnier.

Julie est une charmante enfant dynamique, tendre et un rien insolente, jamais à court d'idées saugrenues. On dit d'elle que c'est un garçon manqué. Elle en déduit qu'elle est une fille pas réussie ! Et voilà qu'un matin, son ombre est devenue celle d'un garçon qui caricature le moindre de ses gestes. Mais allez donc vous défaire d'une ombre qui n'est pas la vôtre ! Il suffit parfois d'une rencontre pour que tout s'éclaire.

Une scène blanche... Comme une page blanche... L'histoire s'écrit sous nos yeux. Une chambre d'enfant comme crayonnée sur une page... Julie nous invite dans son imaginaire. Peuplé d'ombres et de lumière, de voix familières... et résonne un violoncelle. Ombre en vidéo, ombre chinoise, ombre proje-



tée... Et Julie part à l'aventure... à la rencontre d'elle-même !

Un spectacle qui laisse affleurer l'émotion, l'humour et distille un joyeux esprit d'émancipation.

Théâtre multimédia, à partir de 6 ans – 45 mn.



Tarifs spectacles :

12 €, 10 € (réduit), 8 € (abonné), 4 € (moins de 13 ans).

Le repas a lieu après le spectacle, vers 21h en compagnie des artistes: 16 € (cocktail, vin et boisson chaude compris) 14 € ado, 10 € enfant.

L'abonnement est de 10 €, il est valable 365 jours à partir du jour de l'abonnement.

Le Comité des fêtes



Le Comité des fêtes remercie toutes les personnes présentes aux manifestations de 2017 : goûter de Noël, Saint-Patrick, fête du village.

Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux en 2018. L'équipe reste en place malgré des départs de membres, merci à eux. De nouvelles recrues arrivent à qui nous souhaitons la bienvenue. Le comité est ouvert à toute personne motivée avec l'esprit d'équipe.

Programme 2018

La Saint-Patrick se déroulera le 10 mars : concert gratuit, repas fish and chips, ambiance pub irlandais garantie.

La fêtes se déroulera du 13 au 15 juillet.

Le vendredi 13 à partir de 19 heures : bal musette, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et retour de l'orchestre Mister John.

Le samedi 14 : concours officiel de pétanque à 9 h, jeux pour enfants à 15 h, mounjetado animée par une banda, disco mobil « Euphoria ».

Le dimanche 15 : concours de pétanque non officiel à 14 h et soirée finale de la coupe du monde de foot de Moscou.

Le comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018.



Activités variées

Tout au long de l'année, diverses activités, ouvertes à tous, sont proposées de manière régulière par les associations dans les salles municipales:

- La belote, depuis maintenant plusieurs
- années, regroupe de nombreux joueurs tous les jeudis après-midi,
- De la salsa, activité animée le lundi soir par Jessica Desqueyroux,
- Du Ashtanga Yoga,
- yoga dynamique qui procure force et souplesse, animé par Julie le jeudi soir,
- Du Kundalini yoga pourrait débuter le mardi soir en janvier. Ce cours, ani-

mé par Gaël Maisonneuve, propose un yoga moins dynamique que le Ashtanga ; il travaille l'esprit pour développer son potentiel.

**SARL
LES TROIS C**



UNE NOUVELLE DIRECTION

Depuis début avril 2017, le château Cazalères est passé sous la direction de Mr Sjoerd DE HEUS, succédant ainsi à Mr Willem SOMERS. Sjoerd, est un néerlandais parfaitement bilingue et très attaché aux coutumes de notre pays. Il a quitté le département de l'Aude, dans lequel il était installé depuis quelques années déjà, pour s'installer avec sa famille dans notre belle région et nous faire profiter de son expérience et de son dynamisme ! Dans la même lignée que l'ancien directeur, Sjoerd est très attaché à ouvrir les portes de la résidence à tous les gens de l'extérieur. Nous lui souhaitons donc la bienvenue et beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction !

LES INVESTISSEMENTS

Afin de conserver son cadre exceptionnel, le château Cazalères ne cesse d'investir dans l'amélioration de sa structure. Au printemps 2017, le liner de la grande piscine a été entièrement renouvelé. Des bains de soleil, de tout confort et dernière génération, ont été installés autour des bassins ainsi que de nouvelles chaises et tables modernes qui égayaient la terrasse du snack-bar. Tout comme le restaurant et le bar, nous rappelons que le snack-bar est ouvert à tous publics et tous les jours en haute saison. Quoi de plus

sympathique que de manger au grand air avec vue sur les piscines et palmiers de la résidence ?

ANIMATIONS

Les marchés nocturnes des lundis soirs en juillet et août et le vide-grenier du 1^{er} mai, devenus une institution, se sont déroulés avec suc-



cès ! Ces animations, réunissant les producteurs et artisans locaux sont également l'occasion pour les ariéziens de découvrir la résidence et de se mêler aux locataires du parc venus de tous horizons. Des groupes de musiciens et danseurs de la région ont animé les fameuses soirées barbecue du mercredi. Nous tenons à remercier tous les visiteurs d'être venus assister à ces diverses animations et nous vous donnons rendez-vous en 2018 !

LE RESTAURANT

Deux chefs ainsi qu'une nouvelle équipe ont repris en main le restaurant en 2017 afin de proposer une cuisine plus régionale avec des produits frais. Un des deux chefs, ayant de bonnes adresses chez les producteurs et éleveurs locaux, continuera l'aventure en 2018 avec une cuisine encore plus savoureuse. L'ouverture du restaurant tous les weekends de l'année est à l'étude et à confirmer dans les mois qui viennent. Néanmoins, le restaurant sera toujours ouvert en semaine tous les soirs (sauf le lundi) en haute saison. N'hésitez pas à venir déguster nos plats dans un cadre plein de charme !

VOS EVENEMENTS

N'oubliez pas qu'en plus de proposer des villas à louer, notre structure est l'endroit idéal pour fêter tous vos événements : anniversaires, mariages, séminaires, fêtes privées etc. Des devis pour vos repas, location de salle ou discothèque peuvent vous être proposés selon vos besoins et nos disponibilités !

N'hésitez pas à nous contacter au 05.33.00.30.00 ou par email reception@cazaleres.com et visitez notre site www.cazaleres.com

A bientôt !

Appel des parents d'élèves

Après le départ de plusieurs parents « meneurs » de l'association Optimom vers le collège, une poignée de parents soucieux de la pérennité de l'asso-

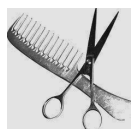
ciation en ont repris les rênes, sous la présidence de Sonia GUY. Toutefois, malgré leur bonne volonté, l'organisation d'un éventuel loto et

d'une fête de fin d'année, sont encore incertains par manque de bras. Appel est donc lancé aux parents qui pourraient donner un peu de leur

temps pour faire perdurer l'association et concrétiser ces activités en suspens. Le but étant de rassembler des fonds pour permettre des activités extra scolaires.

Les associations daumazanaïses

Association	Responsable	Tel	Mel
ACCA (Chasse)	FERRANDES Olivier	06.71.04.31.57	olivier.ferrandes@free.fr
Amicale supporters rugby	SERVAT Jean-Claude	05.61.69.81.31	jean-claude.servat@orange.fr
Arize Loisirs Jeunesse (centre loisirs)	ACCURSI Cosima	05.61.67.81.62	arize-cel@wanadoo.fr
Arlésie (spectacles)	ANDRE Pascale	05.61.60.48.84	arlesie@wanadoo.fr
Bâtiment, climat, Energie	DIMITROPOULOS Franck	05.61.69.80.49	
Billard club	CLANET Benoît	05.61.60.70.65	arizebillardclub@wanadoo.fr
Champ de Pyrène (jardins partagés)	PAUL JOSEPH Joël	07.82.62.93.60	
Club de belote	LARRIEU Arlette	05.61.69.80.84	arlette.larrieu@gmail.com
Cogeste Midi- Pyr (emplois partagés)	JOUBIN Sylvie	06.75.71.60.41	cogeste_mp@orange.fr
Comité des Fêtes	MAMY Pierre	06.72.93.18.62	carine.delmas@laposte.net
Coopérative scolaire	VILLALON Régine	05.61.68.32.69	0090196P@ac-toulouse.fr
Cultures plurielles	ESCOUBRE Jimmy	06.79.77.77.45	
Daumaz'anime	VIDAL Maryline	06.89.96.07.69	daumazanime@yahoo.fr
Fédération Renova (patrimoine fruitier)	AYMÉ Rémi	05.61.60.27.71	renova@free.fr
Génération mouvement (aînés)	PARRA Paul	05.61.69.89.59	
Goujon de l'Arize (pêche)	PECCOLO Daniel	05.61.69.80.04	daniel.peccolo@hotmail.fr
L'arbre à soi (bien-être)	ISABETH Laure	06.66.77.02.41	
Les amis de l'église Saint-Sernin	CHEMIN Chantal	05.61.69.84.45	saintserindaumazan@gmail.com
Les cinq sens (cours de cuisine naturelle)	MOURET Dominique	06.86.75.96.45	
Les Plats et les Houles (prêt vaisselle)	RUQUET guy	05.61.69.80.84	
L'orangerie (théâtre)	MENAR Najette		najette-menar@orange.fr
Objectif cheval (form.pro, équit., attelage)	FELLI Régine	07.82.45.48.59	objectifcheval@gmail.com
Optimôm (parents d'élèves)	GUY Sonia	06.73.31.67.30	sonia.delmas6@orange.fr
Pétanque	DARAUX Hervé	06.38.58.51.98	hdaraux@groupesecar.fr
Têbô (atelier danses)	POPOFF Katy	06.70.11.86.66	
Tennis	GOUZE Joël		gouze.joel@orange.fr
Terre de Couleurs (festival musique)	BOCENO Didier	09.75.23.66.29	d.boceno@orange.fr
US Arize Rugby	COMMENGE/CROUZET/SANS	05.61.69.80.84	arlette.larrieu@gmail.com



Nom / Raison sociale	Activité	Adresse	Tel
BORDES Françoise	Médecine générale	4 rue de la Poste	<u>05.61.69.80.07</u>
PAULY Lyda	Médecine générale	6 rue du Barry	<u>05.61.69.82.10</u>
DROIN Valérie	Infirmière	4 rue de la Poste	<u>06.58.58.60.06</u>
BONNEVILLE Estelle	Pharmacie	16 route de Toulouse	<u>05.61.69.80.23</u>
PELLIZER Marie	Institut de beauté	Place du Champ de Mars	<u>06.72.08.49.04</u>
CASSANDRA Esthétique	Esthéticienne à domicile		<u>06.88.73.94.51</u>
GIORDANO Sabine	Coiffure, vin, cadeaux	2 rue du Barry	<u>05.61.69.84.18</u>
O fil de soie SAEUR Isabelle	Couture	Chemin du Moulin	<u>06.16.16.42.60</u>
SENSIBOOT	Chaussures cuir sur mesure	Le Barraca	<u>06.10.37.28.45</u>
MOLINA René	Tabac, Presse, loto, point vert	10 rue du Barry	<u>05.61.69.80.14</u>
La Tomate du jardin	Restaurant	1 place de l'église	<u>05.81.30.40.03</u>
Chez Flo	Restaurant	8 rue du Barry	<u>05.61.67.16.59</u>
Château Cazalères	Restaurant, village vacances	Cazalères	<u>05.33.00.30.00</u>
Chez Karin	Bar à vin, bières, tapas	2 rue du Bastion	<u>05.61.68.21.78</u>
Le fournil de l'Arize	Boulangerie	1 rue du Barry	<u>05.61.60.15.04</u>
Gaston Jérôme	Boucherie, charcuterie	Grand'rue	<u>05.61.60.58.42</u>
CASINO	Supérette, épicerie	11 rue du Barry	<u>05.61.69.80.33</u>
GUIGUI Joachim « La Jolène »	Fruits et légumes bio	11 route de Toulouse	<u>06.41.66.00.47</u>
SCP Les Cazeles	Clinique vétérinaire	Chemin du Moulin	<u>05.61.69.84.70</u>
SALAIGNAC A.	Elevage canin	chemin de Montbrun	<u>05.61.60.57.84</u>
PERRIN Patricia	Toilettage canin	Route de Montbrun	<u>06.14.77.24.71</u>
CLANET Guy et fils	Maçonnerie	29 route de Toulouse	<u>05.61.69.83.14</u>
MAMY Pascal	Maçonnerie	10 route de Toulouse	<u>05.61.69.87.94</u>
GRIMAUULT Charpente	Charpente bois	15 rue des Potiers	<u>06.24.49.35.69</u>
EICHENNE Sébastien	Plomberie	La Trille	<u>06.70.04.51.68</u>
PINCE Ellen	Plomberie	Rue du Bastion	<u>06.03.22.52.27</u>
CASTERAS Didier	Menuiserie alu	Route de Campagne	<u>05.61.69.80.75</u>
Elec+ CHAROT Mickaël	Electricien	Route de Castex	<u>07.87.03.52.13</u>
Electrilouis DELCOUR Louis	Electricien	Route de Castex	<u>07.62.81.85.34</u>
SOULANET Pierre	Frigoriste	Chemin du Moulin	<u>06.10.65.44.29</u>
DUFFOURG David	Mécanique, Cycles	16 rue du Barry	<u>05.61.69.86.56</u>
CAPLA	Coopérative agricole	Route de Toulouse	<u>05.61.67.90.90</u>
PARRA Frédéric	Horticulteur	chemin de Montbrun	<u>05.61.69.92.68</u>
Foyer logement l'Hostal	Maison de retraite	1 rue Roger Lacombe	<u>05.61.60.98.20</u>
BERNADAC	Gîte rural	Plantemil	<u>06.77.38.61.12</u>
Château Cazalères	Village vacances, restaurant	Cazalères	<u>05.33.00.30.00</u>
Crédit Agricole	Banque	41 route de Toulouse	<u>08.92.89.25.92</u>
La Poste	Banque, Bureau de Poste	12 route de Toulouse	<u>05.61.67.92.88</u>
MOLINA René	Point vert, tabac, presse, loto	10 rue du Barry	<u>05.61.69.80.14</u>
SCP LOPEZ LANDES GANTOU	Notaires	10 route de Toulouse	<u>05.61.69.88.50</u>
SJ Formations Conseils	Formation Conseils	Route de Toulouse	<u>06.32.47.46.26</u>
SALAIGNAC Ch	Expert en antiquités	chemin de Montbrun	<u>06.19.99.79.77</u>



**COMMUNE DE
DAUMAZAN-SUR-ARIZE**



Foires et marchés

Foire

Le premier vendredi ma-
tin de chaque mois,
Place de l'église

Marché

Tous les vendredis matin
Place de l'église



Plats à emporter

Tous les mardis soir,
Place de l'église,
Poulets rôtis et plats cuisinés

Mairie

1 Place du Dôme 09350 DAUMAZAN SUR ARIZE

Tél : 05.61.69.80.12

Fax : 05.61.69.67.16

Mel : mairie.daumazan@orange.fr

Site internet: www.arize-leze.fr

La Mairie est ouverte au public :

- tous les matins de 9 h à 12 h,
- le vendredi après-midi de 14 h à 17 h
- Le 3ème samedi du mois de 9 h à 12 h

Contacts utiles

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116000
Centre antipoison Toulouse : 05.61.77.74.47

Impôts : impots.gouv.fr
Trésor Public du Mas d'Azil : 05.61.69.93.51
Sécurité sociale : ameli.fr
Information administrative ou juridique :
service-public.fr
Références juridiques : legifrance.gouv.fr et
notaires.fr

Bibliothèque de Daumazan : 05.34.09.81.30
Office de Tourisme : 05.61.69.99.90

Programme des animations



JANVIER

- le 5 : foire mensuelle
- le 13 : Loto de l'US
Arize
- le 27 : Loto de l'école de
rugby

FEVRIER

- le 2 : foire mensuelle
- le 4 : Loto des Amis de
l'US Arize
- le 10 : ouverture de
saison Arlésie en
musique
- le 17 : soirée « cochon »
- le 24 : Loto Pétanque

MARS

- le 2 : foire mensuelle
- le 10 : Soirée
Saint-Patrick

- le 11 : Loto Pétanque
- le 23 : Loto école
- le 31 : soirée Arlésie

AVRIL

- le 6 : foire mensuelle
- le 28 : soirée Arlésie

MAI

- le 4 : foire mensuelle
- le 8 : 10ème vide-grenier

JUIN

- le 1er : foire mensuelle
- le 9 : Soirée Arlésie
- le 15 : spectacle de l'école

Imprimé par nos soins

Directeur de la publication : Monsieur le Maire de Daumazan

Composition, rédaction, édition : C.L. Mairie de Daumazan sur Arize 09350 - Tél. : 05.61.69.80.12